

30 n.bre
1837
Joseph
~~Deon~~
et
Perpetue Ursule
Amirault

Après avoir publié trois dimanches de Suites Bans du futur mariage de Joseph DUYON, fils majeur de légitime mariage de défunt Paul DUYON et de Victoire Boudreau;
et de Perpetue Ursule Mireau, fille de légitime mariage de Charles Mireau Co et de Colastique Surette tous deux de la paroisse de S^t Pierre ne s'étant trouvé aucun empêchement ou opposition à ce légitime mariage excepter l'empêchement de consanguinité au 4^m que j'ai dispensé j'ai reçu leur mutuel Consentement et je leur ai donné aujourd'hui la bénédiction nuptiale en présence des témoins Savoir Philippe Amireau et de Victoire Boudreau
f. Amable prêtre mis 88

15
Mai
1838
Joseph Beliveaux
et
Marie Anne
Amirault

après avoir publié trois dimanches de Suites les Bans de futur mariage de Basile Béliveau fils majeur de légitime mariage de défunt Joseph Beliveaux et de Marie Ausité Bourque et de Marie Anne Mireau fille de légitime mariage de Louis Mireau et de Marguerite D'Entremont tous deux de la paroisse de St Pierre